



# Option Complémentaire (OC)

2024-2026

- 
- ▶ Cours donnés en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année/ 2h. par semaine

(sauf l'option complémentaire « sport », qui compte 4 heures hebdomadaires en 4<sup>e</sup> année)

- ▶ La moyenne annuelle de l'OC en 4<sup>e</sup> compose l'une des 14 notes du certificat de maturité
- ▶ Les OC sont organisées dans le cadre de la région « Ellipse » (Collèges Claparède et Emilie-Gourd)



▶ Restrictions aux choix d'OC :

- ▶ Interdiction de choisir une OC dans la discipline – ou l'une des disciplines – de l'option spécifique (OS).
- ▶ Un élève en OS art (arts visuels ou musique) ne peut ni suivre l'OC sport ni une OC artistique.

- 
- ▶ Inscription par formulaire électronique sur « Ecole en ligne » en faisant deux choix. Dans la mesure du possible nous essayerons de vous donner votre premier choix, mais sans garantie.
  - ▶ L'ouverture d'un cours d'OC est subordonnée à un nombre minimal d'inscriptions.

- 
- ▶ En cas de redoublement de la 3<sup>e</sup> année, possibilité de changer d'OC.
  - ▶ Si la note obtenue en fin d'année est égale ou supérieure à « 5 », possibilité de demander à continuer son OC avec la volée de 4<sup>e</sup>.

- 
- ▶ La brochure de présentation des cours proposés est à consulter sur le site du collège:

<https://edu.ge.ch/secondaire2/cegou/accueil>

- ▶ Une séance d'information sera organisée pour les deux Collèges à l'aula du CEC Emilie-Gourd le **mardi 26 mars à 17h15**. Il sera alors possible de poser des questions aux enseignants qui dispenseront ces cours.

- 
- ▶ L'OC attribuée peut être celle choisie en choix 1 ou celle choisie en choix 2, en fonction des places disponibles ; il est donc important d'effectuer des choix pertinents !
  - ▶ Aucune information ne sera communiquée sur les attributions avant la rentrée scolaire. Les élèves ayant choisi des OC qui ne s'ouvriront pas seront contactés par les doyens responsables pour faire de nouveaux choix.



**Délai d'inscription :**  
**dimanche 14 avril 2024**  
**à minuit**